CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E9793** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2004

Raison sociale : DECOSUD PEINTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/11/2004

Capital : 70 000

572 PETITE ROUTE D'ARLES
13150 TARASCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARASCON 2004 B 374

Siret : 479 619 942 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 45 406

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 113143091M

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 113143091M

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 90 91 20 95 **Fax :**

Portable : 06 11 99 06 01

Responsabilité légale :
ALLAF DJAMEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarldecosud@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 182 912 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	3	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.